



LIBÉREZ YANG TANGYAN

LA CHINE DOIT CHOISIR

L'HÉRITAGE DES JEUX OLYMPIQUES DE PÉKIN

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



YANG TONGYAN ÉCRIVAIN ET M

Yang Tongyan, (nom de plume Yang Tianshui) écrivain indépendant et membre du Centre indépendant chinois PEN, a été placé en « *résidence surveillée* » le 23 décembre 2005 car on le soupçonnait de « *subversion* ». Arrêté le 20 janvier 2006, il a été jugé à huis clos et condamné à douze ans d'emprisonnement en mai 2006 par le tribunal populaire intermédiaire de Zhenjiang pour « *subversion* ». La condamnation de cet homme était motivée par ses écrits favorables au changement politique et démocratique en Chine. Il a aussi été accusé de redistribuer à des dissidents emprisonnés et à leurs familles de l'argent reçu de l'étranger, ainsi que de vouloir créer une branche locale du Parti de la démocratie en Chine, qui est interdit. Durant son procès, ses partisans ont observé une grève de la faim de vingt-quatre heures devant le tribunal.

Yang Tongyan
est actuellement
détenu dans la
prison de Nanjing.
Il aurait été
battu pendant sa
détention par la
police avant son
procès. Il souffre
d'arthrite et, selon
certaines sources
il ne recevrait pas
les soins médicaux
nécessités par son
état.

Selon le verdict rendu le 17 mai 2006 par le tribunal, « [I]a liberté d'expression et d'association est un droit politique reconnu par la Constitution chinoise aux citoyens, mais celle-ci précise qu'en exerçant ces droits politiques, les citoyens ne doivent pas mettre en danger les intérêts de l'État ou sa sécurité. L'accusé Yang Tongyan a diffusé de nombreux articles sur des sites web basés à l'étranger dans lesquels il attaquait la direction du Parti communiste chinois et le système socialiste [...] Il existe donc des preuves suffisantes démontrant qu'il a participé à un complot en vue de saper l'autorité du pouvoir chinois. » Yang Tongyan, né en 1962, avait déjà purgé une peine de dix ans d'emprisonnement pour avoir critiqué la répression du mouvement de 1989 en faveur de la démocratie et essayé de former un parti politique d'opposition. Après sa libération en 2000, il avait été détenu à deux reprises, notamment en 2004 pendant quinze jours pour avoir rédigé des articles commémorant le 15^e anniversaire de la répression du mouvement de 1989 en faveur de la démocratie.

Amnesty International considère Yang Tongyan comme un prisonnier d'opinion incarcéré simplement pour avoir exercé ses droits fondamentaux à la liberté d'expression, d'association et de réunion. L'organisation demande sa libération immédiate et sans condition.

MILITANT EN FAVEUR DE LA DÉMOCRATIE



CONTEXTE

Les autorités chinoises ont récemment renforcé leur contrôle sur les médias (journaux, magazines et sites web, entre autres). Les journalistes et les militants qui rédigent des articles sur des sujets sensibles ou contestent l'ordre établi risquent de perdre leur emploi, voire d'être arrêtés de manière arbitraire et emprisonnés. Cette répression remet en cause l'engagement des autorités chinoises de garantir « *une liberté totale des médias* » durant les Jeux olympiques de 2008.

L'incarcération de dissidents politiques en Chine est favorisée par le Code pénal, qui continue d'être utilisé dans des cas sensibles comme moyen politique de répression de la dissidence. Amnesty International est profondément

préoccupée par le fait que toute une série d'infractions, dont le Code pénal donne une définition large, et qui sont en contradiction avec les normes internationales, continuent d'être utilisées pour emprisonner des personnes qui ont simplement mené des activités pacifiques et légitimes en faveur des droits humains. Citons, entre autres, les articles 102, 103, 105, 106 et 107 relatifs aux crimes de « *séparatisme* » et de « *subversion* », ainsi que les articles 110 et 111, qui répriment les crimes d'« *espionnage* » et de « *divulgaration de secrets d'État* ».

Le gouvernement chinois continue d'étouffer le débat public sur la répression exercée contre les personnes qui avaient manifesté en faveur de la démocratie en 1989 autour de la place Tiananmen. Cette question reste absente des magazines, journaux, livres scolaires et sites Internet en Chine. Malgré des appels répétés tant au niveau local qu'international, les autorités chinoises n'ont ordonné aucune enquête indépendante sur les événements du 4 juin 1989 en vue de traduire en justice les responsables et d'indemniser les victimes ou leurs familles.

AGISSEZ

Dans des lettres polies que vous adresserez à Wen Jiabao, Premier ministre de la République populaire de Chine, exhortez-le à faire libérer Yang Tongyan immédiatement et sans condition.

■ Demandez lui également de veiller à ce que personne, notamment les défenseurs des droits humains et les journalistes, ne soit arrêté ou jugé en Chine pour avoir utilisé Internet de manière légitime.

APPELS À :

Premier ministre de la République populaire de Chine
WEN Jiabao Guojia Zongli
The State Council General Office
2 Fuyoujie
Xichengqu
Beijingshi 100017
République populaire de Chine
Formule d'appel : Monsieur le Premier ministre,

Amnesty International,
Secrétariat International,
Peter Benenson House,
1 Easton Street,
Londres WC1X 0DW,
Royaume Uni

Les Éditions francophones
d'Amnesty International (EFAI)
pour la version en langue française

www.amnesty.org/thechinadebate

Février 2008

Index AI : ASA 17/019/2008

L'HÉRITAGE DES JEUX
OLYMPIQUES DE PÉKIN
**AMNESTY
INTERNATIONAL**

